

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 05 – du 30 janvier au 6 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : VISITE DE LA DÉLÉGATION DU MEDEF INTERNATIONAL EN IRAK LES 4 ET 5 FÉVRIER 2025

L'Irak se trouve aujourd'hui à un tournant stratégique de son développement économique. Après trois décennies marquées par des sanctions internationales et des conflits, le pays se reconstruit progressivement. Avec une population de 45,5 millions d'habitants qui devrait atteindre 70 millions d'ici 2050, le gouvernement s'est fixé pour priorité stratégique la diversification de l'économie, le renforcement du secteur privé et la construction ou réhabilitation d'infrastructures dans tous les domaines. Ces ambitions s'accompagnent d'un besoin croissant d'investissements, d'expertise et de technologies, ouvrant de très nombreuses opportunités pour les entreprises françaises.

LE CHIFFRE À RETENIR

401 M€

EXPORTATIONS FRANÇAISES
VERS L'IRAK EN 2024

S'inscrivant dans la continuité des forums économiques France-Irak et France-Région autonome du Kurdistan organisés les 29 mai et 23 septembre 2024 à Paris, une délégation d'entreprises françaises conduite par Medef International s'est rendue à Bagdad les 4 et 5 février 2025. Cette première mission collective en Irak depuis 2018 a rassemblé 30 entreprises françaises représentant une diversité de secteurs : énergie, santé, eau, transport, aéronautique, électronique, ingénierie et services financiers. Elle avait pour objectif de :

- Rencontrer les autorités irakiennes (ministres, vice-ministres, gouverneur de la Banque Centrale, conseillers du Premier Ministre) afin de mieux comprendre les enjeux et les priorités économiques du pays ;
- Promouvoir l'expertise des entreprises françaises ;
- Nouer des relations avec le secteur privé irakien et identifier des partenaires fiables pour favoriser des collaborations durables.

Les besoins en infrastructures ont fait l'objet d'une attention particulière : reconstruction des routes, développement des ports, modernisation des infrastructures d'eau et développement de systèmes de transport urbain et interurbain. Les différents acteurs rencontrés ont insisté sur l'importance de l'initiative Route du Développement, projet hautement stratégique visant à créer un corridor logistique ferroviaire et routier traversant le pays.

Le secteur de l'électricité a également été identifié comme le moteur essentiel de la transformation économique, avec des investissements massifs nécessaires pour augmenter la capacité de production d'électricité, renforcer les réseaux de transport et de distribution et développer les sources d'énergies renouvelables.

Le secteur de la santé a été mis en avant comme un domaine nécessitant des partenariats solides, notamment pour la construction et modernisation des hôpitaux, le développement d'une industrie pharmaceutique locale et le renforcement des compétences des personnels soignants.

Plusieurs séquences ont favorisé les échanges et les rencontres entre les entreprises françaises et irakiennes : réception rassemblant 80 acteurs du secteur privé irakien, première réunion du Conseil d'affaires France-Irak (CAFI), session B2B (Business-to-Business) co-présidée par le conseiller du Premier Ministre pour les Investissements et Président du Fonds irakien de développement.

Cette mission a permis aux entreprises d'apprécier le vaste champ d'opportunités dans de nombreux domaines et de se familiariser avec l'environnement des affaires de l'Irak. Plusieurs avancées significatives en ressortent :

- Une meilleure compréhension des priorités économiques irakiennes et des réformes en cours, offrant un cadre plus favorable à la pratique des affaires et potentiellement aux investissements étrangers.
- Un dialogue approfondi avec les autorités irakiennes, confirmant l'intérêt du gouvernement pour l'expertise et les solutions françaises et l'intérêt des entreprises françaises pour le marché irakien.
- Des opportunités identifiées pour les entreprises françaises, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des infrastructures.

Service Économique de Bagdad

ÉGYPTE

1. L'INDICE PMI DÉPASSE LE SEUIL DE CROISSANCE POUR LA 2^{ÈME} FOIS DEPUIS 4 ANS

L'[indice des directeurs d'achat \(PMI\)](#) de l'Égypte est passé de 48,1 en décembre 2024 à 50,7 en janvier 2025, soit son niveau le plus élevé depuis novembre 2020, marquant ainsi la deuxième expansion de l'activité du secteur privé non pétrolier depuis quatre ans. L'enquête souligne une amélioration des conditions économiques, une hausse des ventes sur le marché domestique alimentée par une augmentation de l'offre et de la demande et une atténuation des pressions sur les coûts. C'est le cas en particulier dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction et du commerce de gros et de détail, tandis que les services sont la seule catégorie à avoir enregistré une baisse des ventes. L'enquête souligne également que l'accord de cessez-le-feu a participé au renforcement de la confiance des marchés en janvier, bien que les inquiétudes demeurent pour les 12 prochains mois.

2. HAUSSE RECORD DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES TRANSFORMÉS

Les exportations égyptiennes de produits agroalimentaires transformés ont atteint un niveau record de 6,1 Mds USD en 2024, en hausse de 21% par rapport à l'année précédente, selon le [Conseil des exportations alimentaires](#) (FEC). Cette progression a été portée par une demande accrue à l'international et par le soutien du gouvernement aux exportations hors hydrocarbures. Les principaux marchés sont les pays arabes (3,28 Mds USD, +20%), suivis par l'Union européenne (1,17 Md USD, +32%) et l'Afrique non arabe (513 M USD, +10%). L'Arabie Saoudite est le premier importateur de produits agroalimentaires égyptiens avec 491 M USD d'achats (+23%), tandis que les Pays-Bas enregistrent la plus forte hausse des importations en provenance d'Égypte, avec une augmentation de 131 M USD, atteignant 259 M USD en 2024. Parmi les produits les plus exportés figurent les concentrés de boissons, la farine, le sucre, les fraises surgelées, les huiles comestibles et les jus de fruits. Le FEC vise une croissance annuelle de 15% des exportations du secteur en misant sur l'amélioration de la qualité des produits, l'optimisation des processus industriels et l'élargissement des débouchés internationaux.

3. SIGNATURE DE 2 ACCORDS DE FINANCEMENT (1,6 MD\$) AVEC L'ITFC

L'Égypte a signé [deux accords](#) de financement d'un montant total de 1,6 Md USD avec la Société

Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), filiale de la Banque Islamique de Développement (BID). Ce financement, inscrit dans un accord-cadre de cinq ans, vise à renforcer le commerce et à accroître la participation du secteur privé à l'économie. Sur ce montant, 800 M USD seront alloués à l'Autorité générale égyptienne du pétrole, 700 M USD à l'Autorité égyptienne des produits d'approvisionnement, et 100 M USD au financement des PME et des entreprises opérant dans des secteurs stratégiques. Depuis 2008, l'ITFC a octroyé 18,7 Mds USD à l'Égypte pour soutenir des projets énergétiques, les PME et les initiatives d'autonomisation économique.

4. APPROBATION DE 5 NOUVEAUX ACCORDS DANS LE SECTEUR PÉTROLIER

Le [Conseil des ministres égyptien](#) a approuvé cinq accords d'engagement dans le secteur pétrolier, conclus entre des multinationales privées et trois grandes entreprises publiques en charge des projets gaziers et pétroliers en Égypte - EGAS, EGPC et sa holding GANOPE, qui supervisent les projets pétroliers en Haute-Égypte. Ces contrats prévoient un investissement minimal de 225 M USD et le forage d'au moins 40 puits en Méditerranée et dans les déserts occidentaux et orientaux. Ces nouveaux engagements interviennent alors que l'Égypte, confrontée à une baisse de sa production gazière, a dû reprendre massivement ses importations de GNL en 2024, pour un coût estimé à 1,6 Md USD (35 cargaisons importées, l'équivalent de 2,78 Mt). Cette situation l'a contrainte à suspendre ses exportations de gaz pour la première fois depuis 2018, privant le pays d'une source importante de devises (7,2 Mds USD en 2022/23 et 6,6 Mds USD en 2021/22).

IRAK

1. ACCORD DE COOPÉRATION AVEC SANOFI

L'accord de coopération signé entre le groupe pharmaceutique français Sanofi et le Ministère de la Santé vise à accompagner le développement d'un système de santé en pleine reconstruction pour le porter aux standards internationaux. L'accord comporte principalement des activités de formation des personnels de soins, médecins et infirmiers, de pharmacovigilance, d'optimisation de la gestion des stocks et des approvisionnements en médicaments et de renforcement des capacités dans le traitement de maladies rares, de diabète et de cancers.

2. ADOPTION DE L'AMENDEMENT BUDGÉTAIRE SUR LA PRODUCTION DE PÉTROLE AU KURDISTAN IRAKIEN

Le Parlement irakien a adopté le 2 février un amendement à loi budgétaire sur la production de pétrole dans la région autonome du Kurdistan (RAK). Cet amendement prévoit le paiement, par le Ministère des Finances de Bagdad, des coûts de production et de transport du pétrole du Kurdistan à un prix forfaitaire de 16 USD/baril pour le pétrole livré à la SOMO (*State Oil Marketing Organization*), compagnie nationale chargée de la distribution de produits pétroliers en Irak. Un cabinet de conseil externe devrait également être mandaté afin d'évaluer les coûts réels de production et de transport de chaque opérateur pétrolier. Cette décision ouvre la voie à une reprise des exportations de pétrole depuis la région, aujourd'hui suspendues depuis la fermeture de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie en mars 2023.

3. RÉFORME DU SECTEUR BANCAIRE PRIVÉ

La réforme du secteur bancaire privé est une priorité de la Banque Centrale d'Irak (CBI), menée en parallèle à celle des banques publiques qui représentent près de 80% des actifs. L'objectif stratégique vise à l'intégration du secteur bancaire dans le système financier international par (i) la consolidation d'un grand nombre de petites banques (70 banques privées représentant 20% des actifs), (ii) la mise en place de règles de conformité à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme alignées sur les normes internationales et (iii) le développement de services financiers s'appuyant sur les technologies modernes pour accompagner le développement d'une économie formelle et augmenter l'inclusion financière. Le groupe américain Oliver Wyman a été retenu pour conseiller la CBI pour cette réforme.

4. PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DE DÉCHETS ATTRIBUÉ À UNE ENTREPRISE CHINOISE

L'entreprise Shanghai SUS Environment va construire et exploiter sur une durée de 25 ans, la première installation du pays de production d'électricité à partir de déchets (*waste-to-energy project*). L'usine sera alimentée par 3000 tonnes de déchets par jour pour une capacité de production d'électricité de 100 MW. Le ministère de l'Électricité signera un contrat d'achat de l'énergie produite (*power purchase agreement*, ou PPA) sur la période d'exploitation. Le mix électrique irakien est pour l'instant dominé à 98% par les hydrocarbures (l'énergie hydraulique représente les 2% restants). Le développement des énergies renouvelables (solaire, éolien dans les provinces de l'Est et déchets) est une

priorité du gouvernement irakien, tant pour verdir la production électrique que pour augmenter la capacité installée, insuffisante au regard des besoins.

IRAN

1. RENFORCEMENT DES SANCTIONS AMÉRICAINES

Le président US Donald Trump a signé le 4 février un mémorandum présidentiel destiné à « imposer une pression maximale » sur l'Iran et lui « refuser toute voie d'accès à l'arme nucléaire ». Le texte ordonne au Département du Trésor de renforcer significativement les sanctions contre les entités participant à leur contournement et de mettre en œuvre un programme d'application robuste empêchant le régime et ses affiliés d'avoir accès à des revenus. Le Département d'État est chargé de suspendre les exemptions existantes, notamment celle concernant le port stratégique de Chabahar, et de mener une campagne diplomatique visant à isoler l'Iran, tout en travaillant à réduire à zéro ses exportations pétrolières, y compris vers la Chine. Le Département du Commerce devra quant à lui renforcer le dispositif de contrôle des exportations pour restreindre le flux de technologies à usage militaire. Cette initiative, qui s'inscrit dans une stratégie dite « escalate to de-escalate », est intervenue quelques minutes après un entretien avec le Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu. Dans une déclaration sur Truth Social, Trump a affirmé préférer un « Accord de Paix Nucléaire Vérifié » permettant à l'Iran de « croître et prospérer pacifiquement », ajoutant que ce travail devrait commencer « immédiatement ». Le président s'est dit par ailleurs « tiraillé » et « malheureux » de devoir signer ce mémorandum, exprimant l'espoir de ne pas avoir à « l'utiliser beaucoup ».

2. CRISE DES PRIX DES MÉDICAMENTS

Selon plusieurs experts et représentants syndicaux cités dans la presse locale, la hausse des prix des médicaments pèse lourdement sur les ménages iraniens à faibles revenus. Cette augmentation serait due à plusieurs facteurs : l'annonce par le ministre de la Santé du transfert de certains médicaments du taux NIMA I vers le taux de gré à gré, sans clarification à ce stade sur d'éventuelles mesures compensatoires (subventions, meilleure prise en charge par les mutuelles, etc.), la dégradation du taux de change, une couverture insuffisante par les assurances santé et le manque de financement public additionnel aux assureurs. Hassan Sadeghi, responsable d'une organisation syndicale, a souligné que l'Organisation de la Sécurité Sociale, qui couvre 53,7% de la

population, est particulièrement affectée. Le Comité de la Santé du Majles a averti que si la situation perdure, les prix des médicaments pourraient être multipliés par 7 à 10. Le journal conservateur Farhikhtegan pointe également du doigt la corruption des importateurs et le manque de soutien aux producteurs nationaux. Selon le Ministère de la Santé, au moins 300 types de médicaments seraient en pénurie dans le pays, conduisant à l'émergence d'un marché noir de médicaments contrefaits.

3. POURSUITE DE LA DÉPRÉCIATION DU RIAL AU PROFIT DU MARCHÉ DE L'OR

Face aux nouvelles sanctions américaines annoncées par le Président Trump, le rial iranien s'est déprécié de 2% sur le marché libre depuis le 3 février, atteignant son plus bas historique à 1 \$ = 860 000 IRR. Cette baisse s'explique par un mouvement massif des investisseurs vers des valeurs refuge, notamment l'or. Ce phénomène est particulièrement visible sur le marché des certificats de dépôt d'or, qui a enregistré deux records historiques consécutifs : 181 kg de lingots échangés le 3 février pour une valeur de 13 000 Mds IRR (15 M EUR), puis 240 kg le lendemain pour 18 230 Mds IRR (21 M EUR). Depuis sa création en mars 2023, ce marché totalise des échanges de 15,9 tonnes de lingots, témoignant de l'attrait croissant des investisseurs pour les instruments financiers adossés à l'or. Par ailleurs, il semble que la Banque Centrale intervienne depuis peu sur le marché du gré à gré pour en stabiliser le cours, le décrochant ainsi du marché libre. Cet écart pourrait dissuader les exportateurs de rapatrier leurs devises via le marché de gré à gré, ce qui était pourtant l'objectif de sa création. Enfin, la demande des banques en crédits REPO a augmenté pour s'établir en moyenne à 3 millions de Mds IRR ces trois dernières semaines. La Banque Centrale a répondu favorablement pour 73% de ces demandes de refinancement, pour un montant de 2,2 millions de Mds IRR.

ISRAËL

1. PREMIÈRE PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION ISRAËLIENNE À LA CONFÉRENCE DU DIAMANT À DOHA

À l'invitation du ministre qatarien du Commerce et de l'Industrie, M. Faisal Al-Thani, une délégation officielle israélienne a assisté à la Conférence internationale sur les diamants et les pierres précieuses à Doha qui s'est tenue fin janvier. Pour mémoire, en 2021, Israël et le Qatar ont conclu un accord par lequel Israël votait en faveur de l'intégration du Qatar dans la liste des pays éligibles

au commerce des diamants dans le cadre du processus de Kimberley, en échange de l'engagement de l'Émirat de permettre aux diamantaires israéliens d'accéder au marché qatarien. Les exportations nettes de diamants polis d'Israël en 2024 se sont élevées à environ 1,9 Md USD, en baisse de 35 % par rapport à 2023.

2. UNITED AIRLINES REPREND SES VOLS VERS ISRAËL

Dans le contexte des cessez-le-feu en vigueur au Liban et dans la bande de Gaza, le retour de certaines compagnies aériennes étrangères en Israël se poursuit. United Airlines a officiellement annoncé qu'elle reprendrait ses vols entre New York/Newark et Israël le 15 mars. Un deuxième vol par jour sera ajouté à partir du 29 mars. Pour rappel, Delta Airlines a déjà annoncé qu'elle reprendrait ses vols de New York à Tel Aviv le 1^{er} avril, avec sept vols hebdomadaires.

3. VERS UNE REPRISE DU TOURISME ?

Selon le Bureau central des statistiques (BCS), le secteur du tourisme semble reprendre des couleurs. Cette embellie est plus nette pour le tourisme « émetteur » : le BCS comptabilise 566 600 départs de résidents israéliens vers l'étranger ce mois-ci. Ce nombre est deux fois plus important que celui recensé en janvier 2024 au début de la guerre ; le nombre d'Israéliens voyageant à l'étranger était alors de 281 400. Quant au tourisme « récepteur » la progression est plus modeste : 80 000 arrivées de visiteurs enregistrées en janvier 2025 (59 500 en janvier 2024) mais ce nombre reste bien inférieur à celui de janvier 2023 (271 000 visiteurs).

JORDANIE

1. BAISSÉ DE L'INDICE DE L'IPP EN 2024

Selon le département des statistiques (DoS), l'indice des prix à la production (IPP) a enregistré une baisse de -0,58% en 2024, en glissement annuel (g.a.). L'analyse par secteur montre que les prix à la production des industries manufacturières et des industries extractives ont diminué respectivement de -0,69% et -2,27% en g.a. tandis que les prix de l'électricité ont augmenté de +2,70% en 2024 en g.a. Sur le mois de décembre, l'IPP a diminué de -0,98% en glissement mensuel. Pour rappel, l'IPP a enregistré une baisse de -4,31% sur l'ensemble de l'année 2023 par rapport à 2022.

2. HAUSSE DE 2,8% DES TRANSFERTS DE FONDS DES EXPATRIÉS EN 2024

Selon les données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les envois de fonds des expatriés jordaniens ont atteint 3,6 Mds USD fin 2024. Cela représente une augmentation de +2,8% en glissement annuel (g.a.) sur l'ensemble de l'année 2024, par rapport à 2023.

LIBAN

1. EXCÉDENT BUDGÉTAIRE DE 300 M\$ EN 2024

Le Ministère des Finances a annoncé un surplus budgétaire de 27 000 Mds LBP (environ 298 M USD) pour l'exercice 2024, selon les premières données sur l'exécution budgétaire publiées depuis 2021. Les dépenses publiques totales auraient atteint 340 000 Mds LBP (3,8 Mds USD), dépassant ainsi de 10% le plafond des dépenses autorisé dans le budget 2024. Le Ministère des Finances précise qu'il a dû effectuer des dépenses d'urgence pour venir en aide aux familles directement touchées par la guerre à la fin de l'année. Les recettes publiques ont totalisé près de 366 000 Mds LBP (4,1 Mds USD), soit 19% de plus que prévu dans le budget 2024.

2. RÉDUCTION CONTINUE DU NOMBRE DES AGENCES BANCAIRES

Face à l'absence de restructuration bancaire après cinq années de crise financière leur permettant retrouver une activité saine, le secteur bancaire local continue de réduire le nombre des agences dans le pays et à l'étranger. Selon les derniers chiffres de la Banque du Liban, les banques commerciales, d'affaires ou d'investissement établies au Liban n'opéraient plus que 726 agences en mars 2024. Le nombre total d'agences, qui exclut celles des institutions financières non bancaires (comme les organismes de microcrédit), traduit une baisse de 13,5% en un an (mars 2023), et de plus de 58 % par rapport à leur nombre en mars 2020. Avant le début de la crise, en juin 2019, le secteur en comptait alors 1 177 et allait en perdre quelques-unes avant la fin de cette même année. Les banques libanaises opèrent encore 46 agences à l'étranger, soit 3 de moins qu'un an plus tôt et 27 de moins qu'il y a 5 ans (73).

SYRIE

1. RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LA TURQUIE

À l'issue de la visite à Damas du vice-ministre turc du Commerce, Mustafa Tuzcu, le ministère turc du Commerce a publié le 24 janvier une feuille de route

visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Elle prévoit un renforcement de leur coopération dans les secteurs du commerce, du transport et des marchés publics. Elle met en avant également une coopération douanière accrue pour faciliter les échanges commerciaux et la circulation des marchandises. Elle vise enfin à relancer les travaux pour parvenir à un nouvel accord de libre-échange (ALE). La Syrie et la Turquie avaient signé en 2004 un accord d'association qui ouvrait la voie à un ALE en accordant des tarifs préférentiels sur certains produits industriels et agricoles. Cet accord a été mis en œuvre en 2007 mais suspendu en 2011. En 2024, le commerce bilatéral entre la Syrie et la Turquie a atteint 2,62 Mds USD, les importations syriennes en provenance de Turquie s'élevant à 2,18 Mds USD.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. L'ENREGISTREMENT DE MARQUES À SON PLUS BAS NIVEAU

En 2024, le ministère palestinien de l'Économie nationale a enregistré 1 370 nouvelles marques, soit une baisse de 40% par rapport à 2023 (2 267 marques). Cette chute intervient après une fluctuation des enregistrements ces dernières années, avec un pic en 2023 puis un fort recul en 2024. La diminution s'inscrit dans un contexte économique difficile marqué par la guerre à Gaza, les incursions en Cisjordanie et les restrictions israéliennes sur le commerce. Cette baisse pourrait refléter un ralentissement des investissements et une perte de confiance des entrepreneurs, mais elle pourrait aussi résulter d'un recours accru à des méthodes informelles ou à des marques existantes. L'évolution future de cette tendance dépendra de l'amélioration des conditions économiques et politiques en Palestine et des mesures de soutien aux entreprises.

2. L'AGRICULTURE DANS LA BANDE DE GAZA

L'agriculture à Gaza, pilier important de l'économie de l'enclave avant la guerre, est aujourd'hui en crise. Avant la guerre, elle couvrait 50% des besoins alimentaires de la population et représentait 11% du PIB, avec 60 000 emplois dans le secteur. Depuis le déclenchement de la guerre en octobre 2023, 71% des terres cultivées ont été affectées, ainsi que les serres, les puits et les infrastructures d'irrigation, entraînant un arrêt quasi total de la production. Selon la FAO, plus des deux tiers des terres agricoles, soit 10 183 hectares, auraient été endommagées. Les exportations agricoles, qui représentaient 55% des exportations totales en 2022 avec une valeur de 32,8

M USD, sont désormais quasi-nulles. Les pertes agricoles devraient dépasser un quart de milliard de dollars, aggravant encore la crise économique et alimentaire. La crise alimentaire en cours à Gaza est la plus grave jamais enregistrée, avec 96% de la population souffrant d'insécurité alimentaire. Selon le PAM, 82% des Gazaouis dépendent aujourd'hui directement de l'aide humanitaire pour leur survie.

3. RECONSTRUCTION À GAZA EN CHIFFRES

Les Nations unies estiment qu'il faudra 21 ans et 1,2 Md USD pour retirer les plus de 50 millions de tonnes de décombres à Gaza, dont certains pourraient être contaminés par de l'amiante. La reconstruction des logements détruits pourrait se prolonger jusqu'en

2040. En décembre 2023, des images satellitaires ont révélé que 69% des bâtiments de la bande de Gaza avaient été rasés, soit plus de 170 000 structures, laissant plus de 1,8 million de personnes sans abri. Les dégâts aux infrastructures sont évalués à 18,5 Mds USD, touchant les habitations, l'économie et les services essentiels comme l'eau, l'électricité et la santé. Aujourd'hui, moins d'un quart de l'approvisionnement en eau d'avant-guerre est disponible, et 68% des routes sont gravement endommagées. Le secteur hospitalier est également en crise, avec de nombreux établissements détruits et seulement 17 sur 36 sont encore partiellement opérationnels en janvier.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

| | SOURCE | ÉGYPTE | IRAK | IRAN | ISRAËL | JORDANIE | LIBAN | PALESTINE | SYRIE |
|-------------------------------------|--------------------------|--------|------|------|--------|----------|---------|-----------|---------|
| POPULATION (MILLIONS) - 2024 | FMI / WEO | 107 | 44 | 87 | 10 | 11 | 5,8 ** | 5,5 * | 21 ** |
| PIB (Mds USD) - 2024P | FMI / WEO | 380 | 264 | 434 | 528 | 53 | 23 ** | 17 * | 6,2 ** |
| PIB / HAB. (USD) - 2024P | FMI / WEO | 3542 | 5947 | 5013 | 53111 | 4682 | 3931 ** | 3181 * | 295 ** |
| CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2024P | FMI / WEO | 2,7 | 0,1 | 3,7 | 0,7 | 2,3 | -5,7 ** | -5,4 * | -1,5 ** |
| SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2024P | FMI / WEO | -10,1 | -5 | -3,1 | -9 | -8,4 | 0 ** | -1 * | -8 ** |
| DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2024P | FMI / WEO | 91 | 46 | 35 | 68 | 91 | 158 ** | 50 * | n/a |
| RATING COFACE 2024 | COFACE | C | E | E | A4 | C | D | n/a | n/a |
| INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%) | STATISTIQUES OFFICIELLES | 26,4 | 3,1 | 31,2 | 3 | 2 | 18,1 | 60 | 100 ** |
| PMI MENSUEL | STATISTIQUES OFFICIELLES | 49,0 | n/a | 43,9 | 47,4 | n/a | 48,8 | n/a | n/a |
| EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) - 2023 | DOUANES FRANÇAISES | 1742 | 331 | 282 | 1803 | 339 | 362 | 17 | 22 |
| IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) - 2023 | DOUANES FRANÇAISES | 1117 | 1655 | 41 | 1471 | 47 | 98 | 4 | 5 |

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr